

לומדים



פְּרָשׁוֹת תַּזְרִיעַ-מְצֻרַע

Thèmes des parachyot *Tazria* et *Metsora*

- Lois de l'accouchée
- Lèpre humaine
- Lois du lépreux
- Lèpre des bâtiments
- Lois des personnes rendues impures par des écoulements

בְּרִית מִילָה

La brit mila

La première *mitsva* que D.ieu donne à Avraham, c'est de faire la *brit mila*. Lorsque les *Bné Israël* reçoivent la Torah, D.ieu leur ordonne également de le faire, et depuis, le peuple juif accomplit cette *mitsva* avec dévouement et joie.

הַצְוִי לְאַבְרָהָם - L'ordre donné à Avraham

D.ieu ordonne à Avraham :

1. Béréchit, 17

(10) Voici l'alliance que vous garderez entre Moi et vous, et avec ta descendance après toi : **tu circonciras tout mâle.**

(11) Vous circoncirez la chair de votre excroissance et ce sera **un signe d'alliance^a** entre Moi et vous. (12) **à l'âge de huit jours**, tout mâle parmi vous sera circoncis, pour vos générations, l'enfant né dans ta maison et celui acheté avec de l'argent (...)

1. בראשית פרק יז

(י) זאת בריתי אשר תשמרו ביני וביניכם ובין זרעך אחריה המול לכם כל זכר: (יא) ונמלתם את בשר ערלתכם והיה לאות ברית ביני וביניכם: (יב) ובן שמונת ימים ימול לכם כל זכר לדורותיכם יליד בית ומקנת כסף...

1a. Commentaire Sforno

a. **En signe d'alliance** : en rappel perpétuel que vous devez marcher dans les voies de D.ieu, comme la marque du maître sur son esclave.

1א. פירוש רבי עובדיה ספורנו

א. לאות ברית - זכרון תמידי ללכת בדרכיו בהיותו כחותם האדון בעבדו.

La réalisation de cette *mitsva* n'était pas simple. Avraham avait 99 ans, âge où il est très difficile de se circoncire. Nos Sages le désignent donc comme une épreuve.



2. Traité Avoth, chapitre 5 michna 3

Avraham a été éprouvé par dix épreuves et les a toutes réussies^a, pour nous apprendre combien D.ieu aime Avraham.

2a. Commentaire du Kehati

Avraham a été éprouvé par dix épreuves et les a toutes réussies :
Et parmi elles la circoncision qui lui a été ordonnée dans sa vieillesse

2. משנה מסכת אבות פרק ה משנה ג

עֲשָׂרָה נִסְיוֹנוֹת נִתְּנָה אֲבְרָהָם אֲבִינוּ
עָלָיו הַשָּׁלוֹם וְעָמַד בְּכֻלָּם, לְהוֹדִיעַ כְּמָה
חֲבָתוֹ שֶׁל אֲבְרָהָם אֲבִינוּ עָלָיו הַשָּׁלוֹם.

Récit :

Lorsque Rabbi Chalom Dov Ber de Loubavitch avait quatre ou cinq ans , il se rendit auprès de son grand-père, le Tséma'h Tsédek, le chabbat Vayéra, et il se mit à pleurer : « Pourquoi Hashem s'est-il révélé à notre père Avraham, et pas à moi ? »

Le Tséma'h Tsédek lui répondit : « Quand un homme se fait lui-même la *Brit mila* à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans , il est certain qu'il mérite que Hashem se révèle à lui »

Une *mitsva* spéciale - מִצְוָה מִיְחֻדָּת

Dans la *paracha* de cette semaine, D.ieu ordonne aux *Bné Israël* :

3. Vayikra, 12

(1) D.ieu parla à Moché en ces termes : (2) Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : lorsqu'une femme sera fécondée et enfantera un mâle (...), (3) au huitième jour, la chair de son excroissance sera circoncise.

La Torah précise qu'il est obligatoire de circoncire tout garçon et que cela doit être fait spécifiquement au huitième jour à partir de sa naissance, même si ce jour tombe Chabbat, et que de nombreuses actions soient a priori interdites.

4. Talmud de Babylone, Traité Chabbat, 132a

Au huitième jour, la chair de son excroissance sera circoncise : même si c'est Chabbat.

3. ויקרא יב

(א) וַיְדַבֵּר ה' אֶל מֹשֶׁה לֵאמֹר: (ב) דַּבֵּר אֶל
בְּנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר אִשָּׁה כִּי תִזְרַע וַיִּלְדָה זָכָר...
(ג) וּבַיּוֹם הַשְּׁמִינִי יְמוֹל בָּשָׂר עֲרֻלָּתוֹ.

4. תלמוד בבלי מסכת שבת דף קלב עמוד א

"וּבַיּוֹם הַשְּׁמִינִי יְמוֹל בָּשָׂר עֲרֻלָּתוֹ" - וְאַפְלוּ בְּשַׁבָּת.

Nos Sages mentionnent à quel point le peuple juif veille à accomplir cette *mitsva* de manière exceptionnelle :

5. Talmud de Babylone, Traité Chabbat, 130a

Rabban Chimon ben Gamliel dit : toute *mitsva* qu'ils ont acceptée dans la joie^a, comme la *brit mila*, comme il est écrit : « Je me réjouis de tes promesses, comme quelqu'un qui a trouvé un riche butin. » (Tehilim, 119:162), ils l'appliquent dans la joie encore aujourd'hui.

5a. Commentaire de Rachi

a. Dans la joie : en faisant un festin.

5. תלמוד בבלי מסכת שבת דף קל עמוד א

רַבִּין שְׁמַעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר:
כָּל מִצְוָה שֶׁקִּבְּלוּ עָלֶיהָ בְּשִׂמְחָה^א
כְּגוֹן מְלָה, דְּכִתִּיב: "שֵׂשׁ אֲנֹכִי עַל
אֲמַרְתָּךְ כְּמוֹצֵא שְׁלָל רֵב" (תהלים קיט) -
עַדִּין עוֹשִׂין אוֹתָהּ בְּשִׂמְחָה.

Nos Sages décrivent les efforts d'un juif pour accomplir la *mitsva* divine de circoncire son fils :

6. Midrach Tan'houma sur Tetsavé, paragraphe 1^{er}

Rabbi Chimon ben Yo'haï dit : L'homme n'a rien de plus cher que son fils, et il le circoncit. Et pourquoi le fait-il ?

Rabbi Na'hman ben Chmouel dit : Afin d'accomplir la volonté de son Créateur, il voit que son fils saigne lors de la circoncision, et l'accepte dans la joie.

Rabbi 'Hanina : et en plus, il fait des dépenses et en fait un jour de joie, ce qui ne lui a pas été ordonné, comme il est écrit : « Je serai toujours plein d'espoir et j'ajouterai^a à Tes louanges. (Tehilim, 71:14)

a. Je ferai plus que ce que Tu as ordonné



Les *Bné Israël* sont tellement scrupuleux dans l'accomplissement de cette *mitsva* qu'ils la respectent même lorsque cela les met en danger :

7. Talmud de Babylone, Traité Chabbat, 130a

Rabbi Chimon ben Eléazar dit : Toute *mitsva* pour laquelle le peuple d'Israël s'est mis en danger et a accepté de mourir en période de décret royal, comme l'interdiction de l'idolâtrie ou l'obligation de la *brit mila*, a été continuée et accomplie jusqu'à aujourd'hui.

7. תלמוד בבלי מסכת שבת דף קל עמוד א
רבי שמעון בן אלעזר אומר: כל מצוה שמסרו
ישראל עצמן עליהם למיתה בשעת גזרת
המלכות, כגון עבודת כוכבים ומלה - עדין היא
מחזקת בידם.

En effet, il est arrivé de nombreuses fois que les non-juifs interdisent au peuple juif de pratiquer la circoncision, mais le peuple juif s'est sacrifié pour accomplir cette *mitsva*. Ils ont parfois dû utiliser des stratagèmes pour cela, comme on le voit dans cette histoire :

8. D'après Tossefot sur Traité Avoda zara, 10b

À l'époque où Rabbi Yéhouda ha-Nassi est né, la *brit mila* était interdite. Son père et sa mère l'ont quand même fait circoncire. Le gouverneur romain l'a fait chercher, et l'a envoyé chez l'empereur, dont il avait transgressé le décret. Sa mère s'est liée d'amitié avec une Romaine, à qui elle a raconté ce qui leur arrivait. La Romaine, qui venait d'avoir un petit garçon, a proposé d'échanger les bébés, le temps de la rencontre avec l'empereur. Celui-ci a donc vu un bébé non circoncis, et a renvoyé les parents chez eux. Le gouverneur s'est écrié : « J'ai vu de mes propres yeux que leur bébé avait été circoncis, mais D.ieu accomplit pour eux des miracles ». Après cela, le décret a été levé.

1. En quoi la réalisation de la *mitsva* de *Brit Mila* était une épreuve pour Avraham ?
2. Comment s'exprime le dévouement du peuple juif pour la *mitsva* de *Brit Mila* ?
3. Vous avez certainement déjà assisté à une cérémonie de *Brit Mila*. Racontez en quoi ce que vous y avez vu confirme ce qui est écrit dans le texte 5.



Le saviez-vous ?

Les Tossafistes **בְּעֵלֵי הַתּוֹסְפוֹת**

C'est le nom attribué à près de 300 Sages de la période des *Richonim*, auteurs de commentaires sur le Talmud et sur le commentaire de Rachi sur le Talmud. Ils ont vécu entre le XII^e et le XIII^e siècle en France et en Allemagne.

La plupart ont étudié avec Rachi. Les premiers d'entre eux sont ses gendres et ses petits-fils, dont Rabbi Méir ben Chmouel et Rabbi Chmouel ben Méir (Rachbam).



Les effets de la *mitsva* - **מַעֲלַת הַמִּצְוָה**

Nos Sages accordent une grande importance à cette *mitsva*, et la glorifient :

9. Rabbi Yaacov ben Acher, *Yoré Déa*, chapitre 260, loi 1

C'est un commandement positif pour tout membre du peuple juif que de circoncire son fils, (...) Avraham n'était pas considéré comme « entier » tant qu'il n'a pas été circoncis, et c'est grâce à la circoncision qu'il a eu le mérite de sceller l'alliance lui promettant la terre d'Israël ; de plus, elle sauve de la punition, comme l'ont dit les Sages : « Avraham est assis aux portes de l'enfer et ne laisse pas entrer ceux qui sont circoncis (...) »

C'est pourquoi il faut être vigilant concernant cette *mitsva*. De plus, c'est une *mitsva* gravée dans la chair, et qui n'est pas comme les autres *mitsvot*, telles que les *téfilin* ou les *tsitsit*, dont le signe disparaît dès qu'on les retire du corps, mais la mila est imprimée dans notre chair et témoigne que D.ieu nous a choisis parmi tous les peuples, et nous sommes Son troupeau.



1. Quels sont les effets de la *mitsva* de la *brit mila* ?
2. En quoi est-ce une *mitsva* plus grande que les autres ?
3. De quoi est-elle le témoignage ?

Les raisons de la *mitsva* - מטעמי המצוה

Nous accomplissons les *mitsvot* car D.ieu nous les a ordonnées. Mais nos Sages nous enseignent certaines raisons et objectifs de cette *mitsva* :

10. Midrach Tan'houma sur Tazria, chapitre 5

Turnus Rufus l'impie, un gouverneur romain, a demandé à Rabbi Akiva : Quelles œuvres sont les plus réussies, celles de D.ieu ou celles de l'homme ?

Il répondit : Celles de l'homme.

Turnus Rufus lui dit : Mais l'homme peut-il créer le ciel, la terre etc. ?

Rabbi Akiva lui dit : Je ne parle pas de choses qui sont au-dessus de l'homme, sur lesquelles il n'a pas de contrôle, mais je parle de choses qui sont du niveau humain.

Il lui dit : Pourquoi faites-vous la circoncision ?

Il lui dit : Je savais que tu poserais une question à ce sujet, et c'est pourquoi je t'ai devancé, en disant que les œuvres des hommes étaient plus réussies que celles de D.ieu.

Rabbi Akiva lui apporta des épis et des gâteaux.

Il lui dit : voici l'œuvre de D.ieu et voici l'œuvre de l'homme (...). Les gâteaux ne sont-ils pas plus réussis que les épis ?

Turnus Rufus dit : S'Il voulait que vous soyez circoncis, pourquoi ne pas créer l'enfant circoncis dans le ventre de sa mère ?

Rabbi Akiva lui dit : Et pourquoi le cordon ombilical sort-il avec lui, accroché à son ventre et sa mère doit le couper ?

Tu demandes pourquoi il ne naît pas circoncis, c'est parce que D.ieu n'a donné les *mitsvot* au peuple d'Israël que pour les purifier¹ par leur accomplissement, et c'est à ce sujet que le roi David a écrit : « La parole de D.ieu le rend pur » (Tehilim, 18:31).

1. Par leur effort pour les accomplir, ils deviennent des gens meilleurs.



1. Pourquoi Turnus Rufus est-il surpris par les réponses de Rabbi Akiva ?
2. Qu'est-ce qui le dérange dans la *mitsva* de la *brit mila* ?
3. Quel est le but des *mitsvot*, d'après Rabbi Akiva ?



www.lamorim.org | info@lamorim.org | © Tous droits réservés
Dvora Serrao, directrice de Lamorim
Florence Touati-Wachstock, experte pédagogique Lamorim
Esther Wilhelm, référente pédagogique Lamorim

אתר אינטרנט: www.elami-elatzmi.co.il

דוא"ל: elami@elami-elatzmi.co.il | טל: 04-9978164

חברי המערכת: הרב מאיר אסולין, שלומית שרפי | 81-5-29

עיצוב: סטודיו 'גרפיקטו' 054-4965150 | אזור: עטרה רבקה צינמן 052-7737303